

APPEL DE COTISATION 2023

à joindre avec le règlement à votre GAB

ADHÉSION 2023



Bio en Grand Est



Bio des Ardennes



GAB 10



Bio de la Marne



GAB 52



Bio de Meuse et Moselle



Bio de Meuse



Bio de Moselle



Bio des Vosges



opaba

VOS COORDONNÉES

(siège social pour envoi courrier)

STRUCTURE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. PORTABLE : _ _ _ _ _ TÉL. FIXE : _ _ _ _ _

E-MAIL :@.....

ADRESSE DE LA FERME :

(si différente du siège social)

MONTANT DE L'ADHÉSION

La cotisation est harmonisée dans tout le Grand Est et basée sur des tranches de chiffres d'affaire bio et conversion, elle reste libre et volontaire :

<input type="checkbox"/> Producteurs (bio/conversion) <input type="checkbox"/> Opérateurs de filière (collecteur, transformateur, distributeur)	<input type="checkbox"/> Entre 0-30 k€ de chiffre d'affaires et 1ère année de conversion pour les producteurs	100 €*
	<input type="checkbox"/> 30-120 k€ de chiffre d'affaires	150 €*
	<input type="checkbox"/> 120-250 k€ de chiffre d'affaires	250 €*
	<input type="checkbox"/> 250-500 k€ de chiffre d'affaires	350 €*
	<input type="checkbox"/> Plus de 500 k€ de chiffre d'affaires	500 €*
<input type="checkbox"/> Futur agriculteur bio, <input type="checkbox"/> agriculteur conventionnel <input type="checkbox"/> petit opérateur local (artisan, commerçant...) <input type="checkbox"/> association <input type="checkbox"/> autre		35 €
<input type="checkbox"/> Citoyen <input type="checkbox"/> agriculteur retraité <input type="checkbox"/> autre (préciser :)		15€
+ Je fais le choix d'une participation complémentaire libre pour : <input type="checkbox"/> le GAB <input type="checkbox"/> Bio en Grand Est <input type="checkbox"/> FNAB	€
Montant de la cotisation 2023		

* Ces montants comprennent 15€ pour le GAB, 45€ pour la FNAB, le restant pour Bio en Grand Est et sont nets (sans TVA).

POUR VOTRE RÉGLEMENT merci de noter l'adresse où adresser votre chèque où les coordonnées bancaires de votre GAB ainsi que les références pour en cas de virement au verso de ce document

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Circuit court : OUI / NON

Si oui, je souhaite apparaître gratuitement sur bonplanbio.fr, merci de me recontacter.

COORDONNÉES DES ASSOCIÉS EXPLOITANTS

1^{ER} ASSOCIÉ :

Nom - prenom :

Tél. portable : _ _ _ _ _

E-mail :

Année de naissance :

2^{ÈME} ASSOCIÉ

Nom - prenom :

Tél. portable : _ _ _ _ _

E-mail :

Année de naissance :

3^{ÈME} ASSOCIÉ

Nom - prenom :

Tél. portable : _ _ _ _ _

E-mail :

Année de naissance :

4^{ÈME} ASSOCIÉ

Nom - prenom :

Tél. portable : _ _ _ _ _

E-mail :

Année de naissance :

Les GAB sont membres de Bio en Grand Est et de la FNAB.



Bio en Grand Est



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

EN FONCTION DE VOTRE DÉPARTEMENT, VOTRE ADHÉSION EST À ADRESSER À :



• Bio des Ardennes •
Les Acteurs de la BIO

Bio des Ardennes - 1, rue Jacquemart Templeux - CS 70 733 - 08013 CHARLEVILLE MÉZIÈRES Cedex

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE AGROBIO 08
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR76 1020 6080 0091 5568 0011 191**

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisGAB08_nom ou raison sociale»



• GAB 10 •
Les Agriculteurs Bio de l'Aube

GAB de l'Aube - Complexe agricole du Mont-Bernard - Bât. France Luzerne - 51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE GAB10
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR76 1100 6200 1924 5767 3881 870**

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisGAB10_nom ou raison sociale»



• Bio de la Marne •
Les Acteurs de la BIO

Bio de la Marne - Complexe agricole du Mont-Bernard - Bât. France Luzerne - 51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE AGROBIO 51
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR76 1020 6510 1804 0816 5000 040**

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisGAB51_nom ou raison sociale»



• GAB 52 •
Les Agriculteurs Bio de Haute-Marne

GAB de Haute-Marne - 26 Avenue du 109ème R.I - 52000 CHAUMONT

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU GAB 52
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR76 1100 6000 6027 3770 0100 126**

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisGAB52_nom ou raison sociale»



• Bio de Meurthe et Moselle •
Les Acteurs de la BIO

GAB de Meurthe et Moselle - Bio en Grand Est - Espace Picardie - Les Provinces - 54520 LAXOU

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU GAB 54
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR 76 1610 6100 0130 6577 5005 018**

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisGAB54_nom ou raison sociale»



• Bio de Meuse •
Les Acteurs de la BIO

GAB de Meuse - GAB de Meuse - Chez Mr Etienne DEVILLE - 2 chemin de Gonfontaine - 55200 EUVILLE

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU GAB 55
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR76 1610 6000 7627 2038 4005 072**
RIB : 16106 00076 27203840050 72
BIC : AGRIFRPP861

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisGAB55_nom ou raison sociale»



• Bio de Moselle •
Les Acteurs de la BIO

GAB de Moselle - Bio en Grand Est - Cloître des Récollets - 1 rue des Récollets - 57000 Metz

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU GAB 57
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR76 1027 8056 4000 0277 4914 551**

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisGAB57_nom ou raison sociale»



• Bio des Vosges •
Les Acteurs de la BIO

GAB des Vosges - Chambre d'Agriculture des Vosges - La Colombière-Rue André Vitu - 88026 EPINAL Cedex

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU GAB 88
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR76 11720 6002 6756 7388 0301 024**

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisGAB88_nom ou raison sociale»



• opaba •
Les Agriculteurs Bio d'Alsace

OPABA - Bâtiment Europe - 2 allée de Herrlisheim - 68000 COLMAR

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE OPABA
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : **IBAN : FR76 1720 6006 8093 0213 8519 919**

Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisOPABA_nom ou raison sociale»